07/01/2022

Chers parents,
Le contexte sanitaire s'aggrave et a un impact fort sur le fonctionnement de l'école. Voici le protocole, niveau 3, en vigueur depuis le 3 janvier (protocole qui peut encore évoluer rapidement).

- Lorsqu'un enseignant est absent et dans l'attente de son remplacement, le non brassage entre les classes doit être respecté. **Les élèves ne peuvent donc être répartis dans les autres classes.**

- **Si votre enfant est positif**, isolement pendant 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5e jour est négatif (et en l'absence de symptôme depuis 48h). Sinon, isolement de 7 jours.
- **Si un élève d'une classe est positif, l'accueil des élèves de la classe est suspendu.** Les élèves pourront retourner en classe si le test PCR est bien négatif. On appellera le jour du test J0. Une fois l'élève de retour en classe, les familles s'engagent sur l'honneur à réaliser des auto-tests à J+2 et J+4 (les résultats devront être négatifs).
- <u>En l'absence de tests antigéniques ou PCR, il n'y a pas d'accueil pendant 7 jours.</u>
- En cas de non accueil des élèves, le mail que je vous enverrai, servira d'attestation pour votre employeur.

Rendez-vous parents/enseignants : par téléphone.

Nous nous conformons aux dispositions nationales et vous demandons d'en faire de même.

L'accueil des classes peut être suspendu à tout moment. Consultez régulièrement vos mails afin d'être informé le plus rapidement possible. Les jours et semaines à venir risquent d'être compliqués pour tout le monde en espérant que ceux qui seront touchés par le virus ne le seront pas trop fortement.

Je reste à votre disposition pour échanger sur ce sujet en cas de doute ou d'interrogation.

Cordialement,
Mme Gervais

SIGNATURE :